

**COURS DE BASE dispensés dans le cadre de l'Université****Faculté de droit**

| <b>COURS OBLIGATOIRES (*)</b>                                  |                          |        |
|--|--------------------------|--------|
| Droit des constructions et du logement (programme de Bachelor) | M. François BELLANGER    | 2.00 h |
| Droit de l'aménagement du territoire                           | M. François BELLANGER    | 2.00 h |
| Droits réels   | Mme. Irène MARTIN-RIVARA | 3.00 h |

Les heures de cours sont exprimées en heures hebdomadaires à suivre durant un semestre uniquement.

\* Cours non obligatoires pour les candidats titulaires d'un titre universitaire en droit si le cours a été suivi depuis moins de cinq ans et que la note à l'examen a été égale ou supérieure à 4.

**Faculté d'économie et management (GSEM)**

| <b>COURS OBLIGATOIRES (*)</b>        |              |        |
|--------------------------------------|--------------|--------|
| Comptabilité financière I            | M. V. DOUSSE | 4.00 h |
| Introduction générale à la fiscalité | M. A. FALTIN | 2.00 h |

Les heures de cours sont exprimées en heures hebdomadaires à suivre durant un semestre uniquement.

\* Cours non obligatoires pour les candidats titulaires d'un titre universitaire en sciences commerciales ou HEC, si le cours a été suivi depuis moins de cinq ans et que la note à l'examen a été égale ou supérieure à 4.